

[Français]

Monsieur le président, les Canadiens, durant ce débat, sont portés à la confusion à cause de certaines allégeances, certaines alliances même. On se demande pourquoi cette union visant à combattre la séparation en 1980, et aujourd'hui pourquoi cette allégeance et cette union avec celui-là même qui voulait briser le pays à tout jamais?

Le 20 mai 1980, le Québec voulait un changement. Après 54 ans il fallait que cela débloque et, en attendant, le 13 avril 1981, le Québec a donné un mandat au Parti québécois de continuer de gouverner et de bâtir le Québec, et non pas de détruire le Canada par la séparation. J'espère que M. Lévesque tiendra parole: pas de référendum, pas d'élections avant trois ou quatre ans. Le Québec lui a fait confiance, c'est le respect et la soumission à cette décision. Cependant, je le prie de ne pas trahir cette confiance et de travailler dans l'intérêt des Québécois pour le mieux-être de la population canadienne.

Tous les Canadiens, tous les premiers ministres des neuf autres provinces ont promis en 1980 qu'il fallait des changements. Quels sont donc les changements proposés par ce gouvernement? Aller chercher notre constitution, enchâsser dans la Constitution les libertés fondamentales des Canadiens, prévoir une formule d'amendement à la Constitution si les provinces ne peuvent s'entendre d'ici deux ans, consacrer le principe de la redistribution des richesses par le gouvernement fédéral des provinces plus riches aux provinces moins favorisées.

Monsieur le président, l'histoire du Canada est une histoire de partage et d'aide aux diverses régions qui, quelles que soient les raisons, n'ont pas une part égale des ressources naturelles de ce pays. Les membres de ce gouvernement partagent l'idée qu'il est de la responsabilité du gouvernement canadien de voir à ce qu'aucune région de ce pays ne soit oubliée dans les richesses et les avantages que ces ressources représentent. Le partage fait aussi partie de l'histoire du Canada et c'est ce même partage qui assurera l'avenir de ce pays, partage dans la pauvreté, partage dans la misère, partage dans les heures sombres, mais il faut aussi partager le bonheur et la richesse.

Monsieur le président, en 1867, il y eut une alliance entre les francophones et les anglophones de ce pays au sujet de certains droits attribués aux provinces créées. Chez nous au Québec pendant très longtemps, près de 100 ans, la langue dominante, la langue du commerce, la langue de l'industrie était l'anglais. Petit gars j'ai appris l'anglais car mes voisins étaient des Slovaques nouvellement arrivés au pays.

● (2010)

[Traduction]

Et ces quatre jeunes, Simurda, Kolesar, Milchak et Kopil ne parlaient pas français à ce moment-là. Leurs pères travaillaient à l'usine de la CIP à Gatineau, au Québec. Au cours des années 20, 30 et 40, la langue de travail à l'usine de la CIP qui n'est qu'à un mille de la capitale fédérale, était l'anglais. Pourquoi ai-je appris l'anglais? Parce que je voulais communiquer avec ces jeunes-là. Aujourd'hui l'un d'eux est un médecin éminent, un autre est devenu colonel dans l'Armée canadienne et les autres travaillent à l'usine de la CIP. Cependant, comme ils voulaient eux aussi communiquer avec leurs amis francophones, ils sont devenus trilingues. Ils parlent le français, l'anglais et le slovaque et je ne pense pas que cela les ait appauvris.

La constitution

Au fil des années, j'ai continué d'apprendre l'anglais et j'ai travaillé à l'usine de la CIP durant les mois d'été. Bien que 85 p. 100 des travailleurs fussent francophones, la langue de travail était l'anglais, la majorité des cadres étaient anglophones et la majorité des ordres se donnaient en anglais. Les choses se passaient ainsi à cette époque. Nous étions résignés, mais je pense que nous n'avions pas le choix à cette époque-là.

Cependant, le mécontentement a grandi au cours des années 50 et c'est sans doute ce qui nous a valu l'élection d'un député péquiste en 1976. Aujourd'hui, la langue du travail est le français. Pourtant 90 p. 100 des employés de l'usine de la CIP sont bilingues et, soit dit en passant, 90 p. 100 des anglophones y sont également bilingues.

Nos armoiries nationales qui portent l'inscription *A mari usque ad mare*, nous ont été données le 21 novembre 1921. On y remarque deux drapeaux, l'Union Jack et le fleurdélié de France qui remonte à l'époque de Louis XIV, ces deux drapeaux témoignent de l'origine et de la culture des deux peuples fondateurs. Les propos qu'a tenus le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) m'ont grandement bouleversés. Je n'avais jamais cru qu'on pourrait entendre pareilles choses à la Chambre. Si le député et certains de ses collègues refusent d'apprendre le français, c'est leur affaire. Je respecte leur volonté.

J'aurais un petit fait vécu à raconter. J'ai eu l'occasion un jour de me rendre dans les Îles Canaries. Un soir, notre garçon de table était un Espagnol avec qui mon épouse s'efforçait de converser en espagnol. J'appris ainsi que le jeune garçon maîtrisait à la fois l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Des collègues se demandent peut-être pourquoi il avait appris cinq langues. Le garçon me dit qu'il voulait communiquer avec les touristes et gagner assez d'argent pour émigrer au Canada et devenir citoyen canadien. Son histoire n'est pas unique. Combien d'immigrants arrivent au Canada capables de maîtriser deux, trois et parfois quatre langues?

[Français]

Monsieur le président, il existe une mentalité chez certaines personnes selon laquelle le bilinguisme leur est imposé. J'ai déjà eu une altercation avec le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) lors d'une séance en comité, savoir que chez nous au Québec ce n'est pas l'expression dont on se sert; quand on parle de bilinguisme, on parle de compréhension, de communication, d'égalité à l'intérieur d'un pays et aussi d'acceptation. On parle d'acceptation dans le sens que des résidents de langue française dans ce pays désirent être Canadiens, non pas Français ou Anglais, mais Canadiens à 100 p. 100.

Il n'y a pas, monsieur le président, je crois, un député d'expression française qui aurait refusé de parler à un député d'expression anglaise parce que ce dernier ne parlait pas français. C'est le contraire qui se produit ici. Ceux qui désirent faire un effort, et il y en a qui le font actuellement, le font pour communiquer avec les francophones de cette Chambre. Le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Clark) l'a fait. D'autres l'ont également fait et cela continue. Lors du référendum de 1980, j'ai eu l'honneur d'entendre sur la même tribune le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et celui de Burin-Saint-Georges (M. Simmons), parler non pas de Terre-Neuve, non pas du Québec, mais du Canada.